

18 Foire Internationale de Lomé

P5

Les tarifs d'entrée revus à la baisse

WARAA

Les Vainqueurs

Sécurisation de paiement
vers les comptes Tmoney



TOGOCOM et l'OMS
signent un accord
de partenariat P7

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 30 NOVEMBRE 2023 N° 446 - Prix 250 F CFA

Projet de Loi de
finances, exercice 2024

Le cap de plus
2.000 milliards
CFA franchi P3

Faure Gnassingbé
au Kazakhstan



Quelles retombées
pour le Togo ? P3

Jeux de Zone 3 de l'ACNOA



Lomé, une destination
de paix, de solidarité et
où l'olympisme bouge P6

Gestion des fonds COVID-19



Face à face inédit entre les acteurs impliqués

L'actualité continue sur le www.waraa-info.tg

L'environnement togolais des affaires, l'un des meilleurs d'Afrique

Le Togo, résolument engagé sur un vaste chantier de modernisation de son économie ne cesse de multiplier les réformes pour améliorer son climat des affaires depuis fin 2017. Selon le rapport 2023 de la Banque mondiale sur l'évaluation des politiques publiques en Afrique (CPIA 2023), publié mi-septembre, le Togo se révèle comme étant le pays qui a enregistré la plus forte augmentation de sa note sur le continent africain.

Le Togo obtient une note de 3,7, supérieure à la moyenne IDA. Parmi les domaines d'amélioration prioritaires figurent la gestion du secteur public, la qualité de l'administration publique, la transparence, la redevabilité et les mesures de lutte contre la corruption. Ces performances reconnues par la Banque mondiale est le fruit des réformes entre-



prises dans cinq domaines à savoir la création d'entreprises, l'obtention de permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété et l'obtention de prêt. En ce qui concerne le Doing Business 2020, le Togo est le premier pays réformateur en Afrique.

Le pays a gagné 40 places et amélioré sensiblement son rang. Pour la première fois, le pays passe à un rang à deux chiffres en se classant 97e et avec un score de 62,3. Le pays est reconnu comme une

terre privilégiée en ce sens qu'il abrite le siège de grosses institutions financières africaines comme la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC).

La capitale togolaise héberge également des sièges de plus vastes groupes bancaires panafricains que sont Ecobank Transnational Incorporated et Oragroup. Toujours à Lomé, se trouve le siège de la Compagnie commune de réassurance des États mem-

bres de la conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cica-re).

C'est donc une capitale actrice majeure de l'économie, regroupant des sièges d'institutions, des marchés monétaires, de nombreux établissements bancaires, des infrastructures facilitant les échanges et l'accessibilité des services financiers, etc. Par ailleurs, le Togo dispose d'un bon cadre juridique et fiscal qui attire les investisseurs et les opérateurs économiques. Le pays offre à ces derniers 3 types de régimes fiscaux qui leur sont convenables.

Il s'agit du régime douanier de droit commun qui repose sur un code général des impôts modernisé. Ensuite, le code des investissements qui leur offre des crédits d'impôts reportables non remboursables et exoné-

rations fiscales, pour tout investissement au pays d'un montant supérieur ou égal à 50 millions de FCFA. Et enfin, un régime de zone franche très favorable aux entreprises dont au moins 70 % de la production est destinée à l'exportation.

Le Togo a créé une zone franche d'exportation à la fin des années 80 avec des réglementations flexibles concernant la création d'entreprises. Divers avantages, dont des incitations fiscales, sont accordés aux investisseurs situés dans cette zone. Mi-octobre 2023, les autorités togolaises estimaient que seulement les entreprises libanaises qui interviennent dans la zone franche ont réalisé environ 154 milliards de francs d'investissements depuis leur installation et créé 8 723 emplois nationaux.

Razak

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégouan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETARE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
EZI Akoma
Razak
Tchaa
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récepissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Faure Gnassingbé au Kazakhstan

Quelles retombées pour le Togo ?

À l'invitation de son homologue, Kassym-Jomart Tokayev, Faure Gnassingbé a effectué une visite officielle le 27 novembre 2023 à Astana au Kazakhstan. Les deux Chefs d'Etat ont abordé plusieurs sujets d'intérêt commun. Il s'agit notamment des investissements, du commerce, de l'énergie, des transports, de la logistique ainsi que de l'agriculture.

Ils ont aussi abordé des questions liées au développement du continent africain, aux défis économiques, à la lutte con-



tre les changements climatiques et à la promotion de la paix et de la sécurité dans les différentes régions du monde. Durant son séjour, le Chef de l'Etat togolais va visiter des sites

socioéconomiques et institutionnels du pays. Ce premier déplacement de Faure Gnassingbé en terre Kazakhe consacre une nouvelle ère de coopération entre le

Togo et le Kazakhstan. En prélude au déplacement de Faure Gnassingbé, les deux dirigeants avaient au cours d'un échange téléphonique en octobre 2023, défini les modalités de renforcement de cette coopération dans l'intérêt de leurs populations respectives.

Que gagne le Togo ?

Le Kazakhstan dispose de réserves importantes d'uranium (17 % des réserves mondiales) et selon l'OCDE, l'intensification de la production de ce pays a permis une augmentation de plus de 25 % de la production mon-

diale de 2008 à 2010. Le Kazakhstan est également un des plus gros exportateurs mondiaux de potasium. Les opérateurs économiques de ces deux pays pourront signer des partenariats gagnant-gagnant. Le gouvernement pour sa part peut ficeler de bons partenariats avec ce pays notamment dans les secteurs des transports et de la logistique, de l'industrie métallurgique et chimique, de la construction, de l'immobilier, de l'énergie et de l'agriculture.

La Rédaction

Projet de Loi de finances, exercice 2024

Le Togo passe le cap des 2.000 milliards de Francs CFA

Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de Loi de finances, exercice 2024. Au total, le budget de l'Etat pour l'année 2024 est projeté à 2.166,1 milliards de francs CFA en ressources et en charges, contre 1.975,5 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectificative 2023, soit une hausse de 9,6%.

Passant pour la première fois le cap des 2.000 milliards de Francs CFA, le budget du Togo se trouve ainsi multiplié par 10, par rapport à son niveau il y a quelques années, avec une priorité toujours affichée pour le financement des secteurs sociaux, la satisfaction des besoins des populations et le soutien aux couches vulnérables de notre société. Ce budget est aligné sur les axes stratégiques de la feuille de route gouvernementale, consacrant respec-



tivement : 669.186.668.000 de francs CFA, soit 48% des ressources à la promotion de l'inclusion et au développement du capital Humain ; 419.363.033.000 de francs CFA, soit 30,1% à la transformation économique et 304.451.095.000 de francs CFA, soit 21,9% au renforcement de l'Etat.

Comme les années précédentes le présent projet de Loi de finan-

ces prévoit qu'un accent soit mis sur le respect de la discipline budgétaire, le renforcement du contrôle a priori et le suivi de la capacité d'absorption des crédits liés à l'investissement, tout en poursuivant la mise en œuvre des réformes structurelles visant à conforter la stabilité du cadre macro-économique.

Les grandes orientations

Les grandes

orientations budgétaires s'articulent autour de la poursuite de la mobilisation des recettes, de l'élargissement de l'assiette fiscale et de l'optimisation des dépenses. Les recettes budgétaires augmentent de 6,2%, essentiellement portées par les recettes fiscales. Les dépenses enregistrent une hausse de 3,2%.

La mise en œuvre des projets de la feuille de route gouvernementale incorpore, conformément à la stratégie Togo Digital, une forte composante digitale. La promotion et le développement du digital sont, en outre, un gage du renforcement de la transparence et d'une mobilisation efficiente des ressources domestiques.

Avec la poursuite des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, il est attendu une forte contribution du secteur privé à travers des mécanismes de financement innovants relevant des partenariats public-privé, notamment ceux de

la finance verte.

Lutte contre la flambée des prix

Le Président de la République a instruit le gouvernement de poursuivre les actions de lutte contre la flambée des prix, en vue de renforcer la résilience des populations, et de maintenir le cap sur la consolidation des bonnes performances du secteur agricole, notamment en matière de production vivrière et céréalière, ce en soutien à la maîtrise de l'inflation.

Il faut ajouter que dans la perspective du lancement prochain de l'assurance maladie universelle, les projets mis en œuvre dans le domaine de la santé visent l'amélioration et le renforcement du système, incluant les infrastructures de tous les niveaux, les ressources humaines et la qualité de l'offre de soins à nos concitoyens.

Jack NUKUNU

Gestion des fonds COVID-19

Face à face inédit entre les acteurs impliqués

Le rapport d'audit de la cour des comptes à la gestion du fonds de riposte et de solidarité Covid-19, exercice 2020 fait encore couler beaucoup d'encre. Vendredi dernier, le siège de l'Assemblée nationale a été le cadre d'une séance de débats contradictoires entre les acteurs impliqués.

Organisée par la mission d'information mise en place par la représentation nationale il y a un mois, cette rencontre a réuni membres du gouvernement, membres de la Cour des comptes, collaborateurs de ministres,



deputés, corps diplomatique, partenaires techniques et financiers, société civile et médias.

Ces dernières semaines, la mission composée de 7 membres mise en place par l'Assemblée nationale avait procédé à l'audition de plusieurs mem-

bres de l'exécutif. Durant ces écoutes, « des préoccupations particulières relatives à la mise à disposition des termes de référence, à la transmission des rapports provisoires avant validation, au respect des règles procédurales ont été soulevées », a relevé

la présidente de la Commission, Balouki Legzim. Il était alors nécessaire de passer en revue les observations de la juridiction, de questionner les mécanismes qui ont permis de gérer les fonds alloués dans le cadre de la riposte, et de s'assurer que les fonds de concours de riposte et de solidarité ont été utilisés conformément à la mission qui leur est assignée.

Il faut noter qu'à l'issue des échanges qui ont duré plusieurs heures, de « nombreuses informations pertinentes, des précisions et clarifications » ont été

recueillies. Dans un délai de 45 jours au maximum, la commission va présenter un rapport lors d'une plénière dans l'hémicycle.

L'enquête diligentée par le parlement s'inscrit dans la dynamique de contrôle de l'action gouvernementale et de transparence dans les procédures de gestion des deniers publics. Il relève du ressort des élus du peuple d'approfondir les échanges, d'éclairer la population, et de tirer des leçons pour l'avenir.

Jack NUKUNU

Sécurité

La justice malienne accuse des chefs rebelles et jihadistes d'avoir «semer la terreur»

Dans un communiqué diffusé mardi 28 novembre, la Cour d'appel de Bamako a accusé des chefs du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (JNIM) et des rebelles du Cadre stratégique permanent (CSP) de s'être associés « pour semer la terreur », lançant une procédure judiciaire commune à l'encontre de plusieurs de ces personnalités. Cela suit la ligne de la Transition malienne, qui ne font plus de distinction entre les jihadistes liés à al-Qaeda et les rebelles issus des mouve-

ments signataires de l'accord de paix de 2015.

Sont visés par la procédure le chef du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) Alghabass Ag Intalla, chef du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNL) Bilal Ag Acherif et cinq autres responsables de groupes armés du Nord signataires de l'accord de paix de 2015. Ces derniers sont aujourd'hui rassemblés sous la bannière des rebelles du CSP.



La procédure concerne également trois chefs jihadistes du groupe terroriste JNIM, lié à al-Qaeda, et pas n'importe lesquels : Iyad Ag Ghalay, numéro un du

JNIM et fondateur d'Ansar Dine, ainsi qu'Amadou Kouffa, de la Katiba Macina, sont notamment cités.

Tous sont accusés

par le procureur général de la Cour d'appel de Bamako d'avoir formé une « association ayant pour but de semer la terreur, de porter atteinte à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale et à ternir l'image des Forces armées maliennes ». Le procureur précise fonder ses accusations sur la base de l'« exploitation de renseignements à lui transmis », sans détailler lesquels, ni par qui.

« Association de malfaiteurs »

À ses yeux, ces faits sont toutefois « sus-

Suite à la p 7

L'éducation de qualité pour tous et l'équité genre

Des réalités palpables au Togo

Au Togo des efforts considérables sont consentis pour l'éducation inclusive et de qualité ; l'égalité de genre et l'autonomisation de toutes les femmes et filles ; le plein emploi productif et le travail décent pour tous, conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui épouse les Objectifs de développement durable (ODD) 4, 5 et 8.

Avec des réformes qui ne cessent d'être mises en œuvre, la jeune fille s'épanouit. D'abord la réforme de 1975 qui a permis de rendre gratuite de façon progressive l'éducation de base devenue obligatoire ; la décision présidentielle de la suppression totale des frais scolaires dans les établisse-



ments publics ; l'alimentation gratuite.

Il y a aussi l'exemption des frais d'inscription aux différents examens qui a coûté deux (2) milliards de FCFA à l'État en 2021. L'initiative a permis de venir en aide à environ 485 000 candidats cette année-là. Quant à la suppression des frais de scolarité, elle aide plusieurs millions d'élèves.

Les attitudes discriminatoires qui nuisent aux filles sont combattues. Les pouvoirs publics organisent périodiquement des sessions de coaching et d'orientation des filles pour qu'elles fassent des choix judicieux ; des lois existent pour les protéger en milieu scolaire. La protection sociale est forte en leur faveur.

Leur prise en charge sanitaire est assurée par School As-

sur, programme démarré en 2017, une initiative du chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé. Depuis lors, jusqu'à la date du 06 août 2023, le mécanisme a permis de prendre en charge au moins 3 880 945 représentants 1 444 573 consultations, 419 030 analyses, 1 934 087 sollicitations de pharmacies, 19 691 hospitalisations et 64 564 chirurg-

gies. Selon les chiffres officiels, au primaire, le taux net de scolarisation des filles est passé de 82,6% en 2020-2021 à 93,4% en 2021-2022, soit une hausse de 10,8 points. Sur la même période, le taux d'achèvement des filles est passé de 85,9% à 86,5%.

Les taux sont également en augmentation dans les niveaux supérieurs, en ce qui concerne l'éducation des filles. Tous ces efforts montrent à suffisance que le gouvernement togolais est engagé à jouer sa partition pour l'atteinte des ODD notamment 4 (Éducation de qualité pour tous), et 5 (Égalité entre les sexes) à l'horizon 2030, même si des défis restent à relever.

Razak

18^e Foire Internationale de Lomé

Les tarifs d'entrée revus à la baisse

Le Centre Togo-lais des Expositions et Foire Togo 2000 est fier a réajusté les tarifs d'entrée à la 18^{ème} Foire Internationale de Lomé.

À partir de lundi 27 novembre et jusqu'à la fin de la foire, les tarifs appliqués sont les suivantes : 300 FCFA du lundi à mercredi et 500 FCFA de jeudi à dimanche soit une réduction de 50 % par rapport



au prix initial appliqué lors de la première semaine.

Pour la direction du CETEF, cette initiative est une réponse directe

aux précieux retours des participants et s'aligne sur sa mission d'inclusion et d'accessibilité. Elle va alors permettre une

audience plus large. La direction aussi précise que la qualité des expositions, activités et divertissements reste sa pierre angulaire malgré ces changements tarifaires. « Votre bien-être est notre priorité. Nous continuons de mettre en œuvre des mesures rigoureuses pour garantir une expérience sûre et confortable pour tous. Nos équipes restent à

vos disposition pour toute assistance ou Information. », a rassuré M. Alexandre de Souza, Directeur général du CETEF.

Il faut rappeler que la 18^e FIL se termine le 03 décembre prochain. Mais à mi-parcours, le CETEF a déjà enregistré 18 milles visiteurs. Un chiffre en hausse comparative à la précédente édition.

WARAA

Jeux de Zone 3 de l'ACNOA

Lomé, une destination de paix, de solidarité et où l'olympisme bouge

Placés sous le haut patronage du Président de la République Togolaise, les Jeux de Zone 3 de l'ACNOA sonnent comme la renaissance de l'olympisme dans notre pays. Pour la première fois de son histoire, la capitale togolaise va vibrer au rythme de ce grand rendez-vous international auquel participeront huit pays de la sous-région.

« Le choix du Togo pour abriter ce grand évènement est motivé par le climat de paix, de sécurité, l'hospitalité légendaire de notre pays et les efforts constants en faveur de l'excellence dans le sport et l'olympisme, sous le leadership du Chef de l'Etat. A quelques jours du début de la compétition, je peux dire avec assurance que nous sommes prêts. Nous attendons 600 athlètes et officiels de sept des huit pays qui composent la Zone 3 de l'ACNOA, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger, le Nigeria, et bien évi-

demment notre pays le Togo. Nous sommes en train de peaufiner les derniers réglages pour que la fête soit belle », a-t-on appris auprès du comité d'organisation de ces jeux, chaqueté par le CNO-Togo.

A travers les Jeux de Zone 3 de l'ACNOA, le Comité National Olympique entend ainsi promouvoir le Togo à l'international comme une destination de paix, de sécurité, de développement et une place olympique qui bouge.

Le CNO-TOGO continue d'amener l'olympisme vers les populations de l'intérieur, de vulgariser ses valeurs dans toutes les régions de notre pays. Il faudrait aussi donner une dimension internationale à la célébration de l'olympisme et de ses valeurs », a indiqué Deladem Akpaki, président de l'institution olympique nationale.

Rempporter le maximum de médailles « Nous avons



l'ambition de remporter le maximum de médailles à cette compétition, afin d'envoyer un signal fort en ce qui concerne le niveau de nos athlètes qui ne cesse de progresser.

Il s'agit également de favoriser l'éclosion des talents, l'essor de champions olympiques, permettre à nos athlètes de se confronter à leurs adversaires de la sous-région et booster davantage le niveau de l'olympisme dans la Zone 3 dans une dimension internationale », fait noter le président du CNO-TOGO.

Par cet évènement, nous voudrions également promouvoir le sport féminin et donner le maximum de compétitions aux ath-

lètes dans le cadre de leurs préparatifs pour les JO Paris 2024 », ajoute-t-il.

Selon nos informations, le Togo est

prêt pour la bataille dans les trois disciplines en compétition. Les équipes nationales de volleyball, basketball 3x3 et de handball se préparent activement depuis plusieurs jours et donnent des signaux rassurants en ce qui concerne l'état d'esprit des athlètes, les préparatifs et la motivation. Les premières délégations vont fouler le sol togolais ce week-end.

La Rédaction

PHARMACIES DE GARDE 27 Novembre 2023 au 04 Décembre 2023

PHARMACIE BON PASTEUR	91 43 44 84	44 Av. de la libération, en face de Brother Home
PHARMACIE HANOUKOPE	70 49 96 63	Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio
PHARMACIE OCEANE	96 75 25 02	Rue HOULATA perpend, rue de l'OCAM face Hôtel
PHARMACIE PORT DE LA PAIX	70 41 54 53	Face Hôtel Sarakawa
PHARMACIE AMESSIAVE-BE	96 32 97 60	Marché de Bè
PHARMACIE HORIZON	90 56 52 56	165, Bd du 13 janvier N'yekonakopé. Face Sapeurs-
Pompiers à côté de l'immeuble AAC.		
PHARMACIE JUSTINE	22 21 00 01	291, Bd des Armées - Tokoin Habitat
PHARMACIE GBOSSIME	92 47 61 21	Non loin du marché de Gbossime sur le Bd de la
KARA		
PHARMACIE N.D. DE LA TRINTE	98 46 50 88	Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco
PHARMACIE FOREVER	91 00 29 17	Tokoïn Forever, Face Garage Central Administratif
PHARMACIE PAIX	96 80 09 49	Résidence du Bénin
PHARMACIE SANTAMADONNA	96 68 03 03	Kégué, face maison Kader Coubadja & Egjise ca-
thlique Ste Thérèse		
PHARMACIE RAOLDA	91 61 33 32	Située au 4495 Boulevard Zio Hédranawo, der-
nière TOGO 2000		
PHARMACIE BIEN ETRE	70 54 29 07	100, bd du haho, hédranawo, à côté de la station
d'essence total		
PHARMACIE MADINA	91 18 33 33	WULTI en face de la cité de la CNSS à côté de UTB
Novissi		
PHARMACIE FIDELIA	96 80 09 18	Bè-Kpota, Route d'Atiégué, près de l'hôtel "LE RE-
FERENTIEL"		
PHARMACIE SARAH	70 42 69 02	Près du centre de santé
PHARMACIE CITE	98 08 15 36	Bd du 30 Août
PHARMACIE BISSA	70 42 68 25	Adilogomé-Amisimé, Route de Kpalimé
PHARMACIE CONZEL	93 10 92 92	Carrefour du CEG Sogbo Loglié
PHARMACIE EPIPHANIA	70 40 10 52	Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON,
ADDOGOME		
PHARMACIE POINT E	90 37 45 96	506, rue 129 Allao Gakli (Kinitil Gomé), à Djiglé
dans le von de la pharmacie Djiglé		
PHARMACIE VERTE	22 25 03 26	Face Ecole du Parti Militaire
PHARMACIE DELAU	93 64 53 72	En face de l'hôpital de Cacavé à l'intersection de la Cour
d'Appel et le marché de Cacavé		
PHARMACIE NATION	22 25 99 66	Face ancien Marché TOTSI
PHARMACIE LAUS DEO	96 80 09 47	Rte de Léo 2000, face Clinique Besthesda - quartier
Adidoadin		
PHARMACIE VITAFLORE	70 40 22 86	Aggè Vakpossito à 100 m de la station Shell Aggè
Vakpossito		
PHARMACIE MANNA	70 43 65 34	Quartier AVEDIU, non loin de l'Hôpital Source de Vie,
à 500 m du Carrefour Y		
PHARMACIE ADOUNI	70 38 39 39	Vakpossito-Logo komé, près du carrefour AISED
PHARMACIE IRIS	91 68 48 04	Armadhomé, Irm, Havon, non loin de la station de
service CAP, Rue 50m à côté de Cassettes Auto		
PHARMACIE NABINE	93 36 26 26	Sise à Aggè Anomé dit Plateau (Route du Bar Pla-
teau		
PHARMACIE ADONAI	22 50 04 05	Face Hôtel la Plantation à Aggè-Nyivé
PHARMACIE AVEN	90 88 55 88	Marché Adékopé, près de l'Eglise Catholique Christ-
Rai		
PHARMACIE TOHEPSON	70 42 94 41	Face Terminal du Sahel (Togblékopé)
PHARMACIE LUDY	70 90 19 60	AGGÉ-DIKAME, Bernard Copé après la station CAP
en face du Camp de tir		
PHARMACIE EMMAUS	70 40 25 40	Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solidarité
PHARMACIE CHARITE	90 65 21 90	A côté du CEG d'Aggè-Nyivé
PHARMACIE DENIS	93 08 46 40	AGGÉ Kové, Carrefour Kpooji
PHARMACIE ABRAHAM	22 50 10 00	AGGÉ - Loggè Kossigan
PHARMACIE GANFAT	22 55 08 15	AGGÉ DALIKO près du Carrefour (CAMP GP
PHARMACIE ZOPOMHE	96 28 34 10	ZOPOMHE, sur la route Zossimé - Sanguerà à
côté de la salle des témoins de Jehovah		
PHARMACIE EL-SALI	97 53 44 44	Rte Lomé-Kpalimé, Allao Apédikoké Gbomomé, à
50 m de la quincaillerie MACO		
PHARMACIE OBSERVANCE	22 50 48 60	SOGBOSSITO, en face de la station Total Ener-
gies à côté du Camp EBR		
PHARMACIE VERSEAU	90 01 90 29	Près de la maison Balesou Baguida
PHARMACIE HYGEA	93 27 36 36	Face Lycée Ufili, rue de Baguida sur la rive d'Alaroukoppé
PHARMACIE SAINTEMARIE	92 85 97 94	Non loin du marché d'Avéta (Acta Adoté-kopé)

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr /

info@savoirnews.net

Sécurité

La justice malienne accuse des chefs rebelles et jihadistes d'avoir «semer la terreur»

Suite de la p 4

ceptibles de constituer des infractions présumées d'association de malfaiteurs » ou encore « d'actes de terrorisme ».

Une enquête a donc été ouverte et confiée au pôle spécialisé antiterroriste. Ce dernier s'était déjà vu attribuer il y a une semaine l'enquête sur le charnier que les militaires maliens affirment avoir découvert le 16 novembre à Kidal, deux jours après leur entrée dans cette ville, jusqu'alors aux mains des rebelles du CSP. Aucune information - localisation, nombre de corps - n'a

été communiquée jusqu'à présent sur ce charnier.

La procédure commune lancée contre les chefs du CSP et du JNIM formalise, par une action en justice, la ligne adoptée depuis plusieurs mois par les autorités maliennes de transition : avant même la reprise de la guerre avec les groupes du Nord, ces dernières avaient commencé à qualifier indistinctement les rebelles et les jihadistes de « terroristes ». Une manière de légitimer devant l'opinion malienne et la communauté internatio-

nale la reconquête militaire de Kidal et la rupture de fait de l'accord de paix de 2015.

Les autorités de Bamako « font de la diversion ? »

La porosité entre les différents groupes armés du nord est connue depuis de longues années : certains combattants sont passés par différents groupes et, pour rappel, le HCUA est même né d'une scission au sein d'Ansar Dine, en 2013. Aujourd'hui, l'armée malienne et ses supplé-

tifs russes de Wagner sont l'ennemi commun du Jnim et du CSP.

Mais les rebelles nient toute forme de collaboration et assurent, en résumé, que chacun mène ses attaques de son côté.

Une situation semblable à celle de 2012 : indépendantistes et jihadistes avaient cumulé leurs forces contre l'armée malienne. Les jihadistes avaient ensuite dominé les indépendantistes et pris, seuls, le contrôle des régions du nord du Mali.

« C'est du n'importe quoi, réagit un ca-

dre rebelle du CSP, ils font de la diversion face aux multiples accusations d'exaction contre des civils dont ils font l'objet. » Selon ce membre du HCUA, cette procédure « n'engage que la junte qui l'a produite et n'entamera en rien la destinée du CSP ».

« Cette comédie ne nous fait ni chaud ni froid », abonde un autre cadre du CSP, qui estime que « si quelqu'un doit être jugé, ce sont les responsables de la junte qui ont amené les mercenaires de Wagner qui exécutent les populations ».

RFI

Sécurisation de paiement vers les comptes Tmoney

TOGOCOM et l'OMS signent un accord de partenariat

Le 28 Novembre dernier, M. Pierre Antoine LEGAGNEUR, Directeur Général de TOGOCOM, et Dr DIALLO Fatoumata Binta T. Représentante Résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé au Togo, ont signé un contrat concernant la fourniture d'urgence de service de paiement électronique en masse par téléphone mobile.

Ce partenariat entre l'OMS et TOGOCOM consiste à assurer pour le compte de l'OMS en République du Togo, des paiements au profit des différents partenaires et agents impliqués dans ses diverses activités. Les bénéficiaires, parmi lesquels des agents vaccinateurs engagés pour une campagne contre la poliomyélite, recevront leur prime directement sur leur compte TMoney.

Le montant total des paiements est de 76 millions FCFA pour une durée d'un an.

Le service de paiement de masse TMoney, est destiné aux institutions ou entreprises qui souhaitent effectuer des transferts d'agent vers plusieurs destinataires simultanément. Ses avantages sont de divers ordres.

D'abord pour l'OMS, c'est un outil sécurisé de paiement vers des comptes TMoney ; un risque limité de transport d'espèces vers les bénéficiaires vivant en milieu rural ; le traitement instantané et simultané des paiements en lot ; la disponibilité de l'historique des paiements réalisés et consultation en temps réel du solde du compte ; la notification automatique des bénéficiaires du paiement avec le motif du paiement.



Du côté des bénéficiaires, aucune facturation de frais de tenue de compte contrairement à une banque ; la réception instantanée de fonds ; la possibilité d'utiliser la monnaie électronique pour d'autres services TMoney : paiement de factures CEET, TDE, achat de crédit Cashpower, achat de crédit ou forfait TOGOCOM, paiement d'abonnement TV, paie-

ment auprès des marchands accepteurs...

Pierre Antoine LEGAGNEUR, DG TOGOCOM : « Nous sommes heureux d'être toujours plus proches des Togolais en leur offrant un service financier mobile dont la fiabilité, la sécurité et l'accessibilité ne sont plus à démontrer et de contribuer à l'inclusion financière, en nous associant aux institutions et entreprises de la place. »

Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL, TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Son histoire est celle d'un opérateur qui a grandi main dans la main avec l'ensemble des togolais. De la fourniture des premiers services de communication, à la fibre, en passant par les transactions financières via le mobile, le but a toujours été d'accompagner tout un chacun dans un univers technologique qui évolue sans cesse.

Waraa

Togocom Sponsor Officiel

**Retrouvez-nous à la 18ème
Foire Internationale de Lomé**

18ème
22 NOV
03 DEC
2023
**FOIRE
INTERNATIONALE
DE LOMÉ**
Foire de toutes les opportunités



togocom.tg
Avancez. Pour vous. Pour tous.



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous
avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la
route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin
; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la
surcharge sur nos routes.**

Message de la Société Autonome de Financement
de l'Entretien Routier (SAFER)